



EN DIRECT DE

L'HÔTEL DE VILLE



JUIN 2009



DISCOURS DU MAIRE ::

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 4 MAI 2009
À L'ÉGLISE DE SAINT-HIPPOLYTE.

Mesdames, Messieurs,
Bonsoir et bienvenue à cette
5^e assemblée régulière du 4 mai 2009.

DESSERTE POLICIÈRE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ::

Suite à l'offre de services de la Sûreté du Québec qui nous permettra une économie de 1 M\$ pour la Régie et de 605 000 \$ par année pour notre seule quote-part municipale, depuis plusieurs semaines je vous parle de la décision du Conseil de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord de mettre fin au service de la police municipale dans nos municipalités.

Vous vous rappellerez également de la décision unanime des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Hippolyte d'adopter la résolution d'abrogation du service de police municipale lors de l'assemblée du 6 avril dernier et ainsi mettre fin à l'entente qui avait été signée en 2004. Nous n'avions plus les moyens financiers d'absorber toutes les demandes d'augmentation du coût global des services.

Je vous ai informé sommairement du virage communautaire axé sur des services de qualité, approprié à chaque région et adapté aux prérogatives de chaque municipalité. Alors, tel que promis lors de l'assemblée du 6 avril dernier, j'ai invité le commandant en chef de la région Lanaudière/Laurentides, Monsieur Jacques Beaupré et sa conseillère, Madame Sylvie Drolet, à venir vous rencontrer et vous faire la présentation de la panoplie de tous leurs services et surtout de l'assurance que les clauses du contrat seront respectées à la lettre.

Suite à leur exposé, nous aurons une période de questions qui vous sera allouée. Nous reprendrons le cours de l'assemblée après cette période. Je vous présente donc le commandant en chef, M. Jacques Beaupré, à qui je laisse la parole.

MESURES ALTERNATIVES ::

Suite à la proposition de l'organisme Mesures Alternatives des Vallées du Nord, organisme voué au service de médiation et conciliation de quartiers et aux mesures de règlement des différends au niveau de conflit de voisinage, le conseil adopte un protocole de collaboration avec l'organisme.

RAPPORT FINANCIER 2008 ::

Nous déposons également le rapport financier 2008, effectué par notre firme de vérificateurs comptables, Reid et associés inc.

EXCELLENTE NOUVELLE ::

Encore une fois, grâce à une saine gestion des affaires municipales, malgré les nombreuses augmentations de coût des dépenses (1 068 000 \$) et grâce également à la croissance économique de notre municipalité, je suis très fier de déclarer un surplus de l'exercice de 287 773 \$, ce qui porte le surplus accumulé à 842 769 \$ au 31 décembre 2008. Vous vous souviendrez que nous avons affecté une somme de 255 000 \$ à même ce surplus pour éviter une augmentation de taxes en 2009, ce qui ramène notre surplus disponible non affecté à 587 769 \$ pour 2009.

ENDETTEMENT ::

Notre endettement global au 31 décembre est de 9 031 487 \$. Certaines échéances sont dues en 2009

LE PLUS BAS TAUX :: D'ENDETTEMENT PER CAPITA

Il faut voir également que le taux d'endettement per capita est de 1 285 \$, comparativement à l'endettement régional des Laurentides qui est de 1 995\$ et plus particulièrement que nous sommes à la moitié de l'endettement de la MRC de la Rivière-du-Nord qui est à 2 499 \$.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

PROTECTION DES LACS BANDE RIVERAINE

Depuis le printemps 2007, il existe un règlement municipal visant à rétablir un couvert végétal naturel et permanent sur une bande de 5 mètres en bordure des lacs et cours d'eau. Ce règlement interdit toute intervention de contrôle de la végétation sur cette bande, dont la tonte de gazon, le débroussaillage, le désherbage, l'abattage d'arbres, la mise en place de paillis ou de gravier, etc.

Jusqu'à présent, nous avons donné une période d'adaptation aux propriétaires riverains et les fautifs n'ont reçu que des avis écrits ou verbaux de la part de la Municipalité. Toutefois, compte tenu que la protection des lacs demeure une priorité pour nous et de l'importance de cette bande de végétation, le règlement sera dorénavant appliqué de façon stricte et tout contrevenant se verra donner l'amende prévue au règlement, soit 500\$, plus les frais, et ce sans avis préliminaire.

Enfin, il est à noter que sur un terrain vacant, cette bande de végétation à conserver correspond à la bande de protection riveraine de 10 ou 15 mètres applicable selon la topographie de la rive.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ::

Nos états financiers consolidés font état d'une gestion globale de 16 242 918 \$, incluant le budget de la Régie intermunicipale de la police de la Rivière-du-Nord et de la Régie intermunicipale du Parc de la Rivière-du-Nord.

PARC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD ::

En parlant du parc, et malgré son évolution constante, nous avons déclaré un surplus, au 31 décembre. Conjointement et unanimement, les maires des 5 villes ont décidé de retourner ce surplus à chacune des villes, au prorata de sa quote-part. Nous recevons une somme de 11 615,83 \$.

PAVILLON DU LAC CONNELLY ::

Plusieurs rencontres du comité des loisirs ont permis de revoir à la baisse le devis de construction du nouveau pavillon au lac Connelly. On se rappellera que la plus basse soumission de 327 000 \$ dépassait largement l'enveloppe budgétaire disponible. Des coupures de l'ordre d'environ 55 000 \$ permettront la construction de ce nouveau pavillon tant attendu et ceci à l'intérieur des paramètres du budget disponible de 265 000 \$, à même le Fonds de parc et terrain de jeux, et cela sans règlement d'emprunt, donc sans augmenter la dette. Les travaux devraient débuter au mois d'août, le temps de permettre à la firme d'architecte de préparer le dossier de construction et aux entrepreneurs de soumettre leurs soumissions.

CHANGEMENT DE ZONAGE / NOUVEAU PROJET – SERVICE D'ALIMENTATION IGA ::

Suite à l'assemblée d'avril dernier et tel que promis aux citoyens concernés par l'implantation du nouveau commerce IGA sur le chemin des Hauteurs, j'ai invité les citoyens à une rencontre d'informations et de discussions. Cette rencontre a eu lieu le 27 avril dernier et le promoteur, M. Yves St-Onge, la représentante de Sobey's Mme Suzie Vallerand, et l'architecte, M. Guy Caron, étaient présents.

J'ai également participé à la visite sur le site et constaté qu'effectivement, il y a certaines zones qui, de toute évidence, seront validées zone humide par les responsables du ministère de l'Environnement qui eux, à mon point de vue, sont beaucoup plus experts que nous. Toutes ces démarches ont eu un côté positif et fait valoir des éléments que nous n'avions pas remarqués avec la même intensité sur les plans papier.

J'ai également contacté Sobey's à savoir s'ils étaient prêts à déplacer leur plan d'implantation pour l'éloigner de cette zone, donc viser plus vers le sud, dans la portion de terrain déjà nivelée et plus plane. Suite à un entretien avec Mme Suzie Vallerand, de Sobey's, elle m'informait qu'au niveau de l'implantation du bâtiment, il n'y avait aucune décision de prise et qu'elle était d'accord avec cette possibilité. Elle doit présenter ce point aux différents intervenants du projet.

Nous avons déjà travaillé sur un protocole de mesures de protection touchant, entre autres, une zone tampon, l'éclairage, le bruit, l'environnement, la sécurité. Nous avons également tenu compte de certaines inquiétudes de votre part. Pour toutes les raisons déjà énumérées, et bien que le conseil municipal aie décidé majoritairement d'adopter ce règlement, je vous propose de participer à un comité de vigilance composé de 2 personnes de votre groupe, de deux élus et du directeur du service de l'Urbanisme comme guide dans ce dossier afin qu'ensemble, nous suivions l'évolution et l'implantation du projet qui sera déposé incessamment, mais également pour avoir à l'œil la garantie d'exécution pour l'avenir, de tout ce qui sera contenu dans ce protocole d'entente.

J'ai également informé Madame Vallerand, de Sobey's, de l'offre de formation d'un comité de vigilance et elle me confirmait qu'elle était prête à travailler avec la municipalité pour aplanir tous les irritants, autant que possible.

ÉCO-CENTRE ::

Un nouveau dépliant vous sera bientôt posté par l'organisme D.D.R.D.N., qui gère les éco-centres, pour vous rappeler le nouvel horaire. N'oubliez pas l'ouverture, jeudi, le 7 mai prochain, de 13h à 20h, et le 3e samedi du mois, de 10 h à 17h. C'est le temps de vous départir de vos vieux appareils ménagers, matelas, pneus et plusieurs autres matières qui apparaîtront sur le dépliant.

NOUVEAU DIRECTEUR AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ::

Monsieur Michel Raymond, directeur du service de Sécurité incendie ayant décidé de nous quitter, nous confirmons, ce soir, l'engagement de M. Normand Beauchamp à titre de Directeur du service de Sécurité incendie. Bienvenue Monsieur Beauchamp.

ACQUISITION DES BÂTIMENTS DE LA FABRIQUE ::

Un simple rappel: la rencontre avec les citoyens concernant l'acquisition par la Municipalité des bâtiments de la Paroisse de Saint-Hippolyte aura lieu à l'église, le 7 juin prochain, à 11 h 30, immédiatement après la dernière messe.

Nous allons maintenant procéder à l'ouverture de cette assemblée.
Je vous remercie de votre présence.

Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

La Municipalité de la Paroisse de Saint-Hippolyte a, le 2 mars 2009, adopté la résolution numéro 2009-03-75 demandant à la ministre des Affaires municipales et des Régions de changer son nom pour le suivant : «Municipalité de Saint-Hippolyte ».

Toute personne peut, dans les trente (30) jours de la publication de l'avis, faire connaître par écrit à la ministre son opposition à la demande de changement de nom. Les oppositions doivent être transmises à la ministre des Affaires municipales et des Régions à l'adresse suivante :

Ministre des Affaires municipales et des Régions
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Christiane Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Mai 2009



BONNE FÊTE À TOUS LES PÈRES DE LA MUNICIPALITÉ !




FÊTE NATIONALE 2009

MERCREDI, 24 JUIN DE 15H À MINUIT
PARC ROGER-CABANA, 2060, CHEMIN DES HAUTEURS À SAINT-HIPPOLYTE

PROGRAMMATION : 9 HEURES DE PLAISIR !

Cette année, ne manquez rien de la fête. Joignez-vous à nous dès 15h en profitant de nos nombreuses activités familiales : jeux gonflables, maquillage, animation Tortilles, pédalos, tours de poney et plus encore... Vous avez une petite fringale ou aimeriez vous procurer un souvenir ? Nous avons pensé à tout pour rendre votre expérience inoubliable : accueil, kiosque souvenirs, coin BBQ, bar, premiers soins, toilettes, animation, groupe musical et nos fameux feux d'artifices ! Nous avons même instauré un système de navette pour faciliter vos déplacements. L'autobus nolisé fera le trajet de façon continue de 15h30 à minuit entre le stationnement de l'Hôtel de ville, l'École des Hauteurs (CECH) pour se rendre au Parc Roger-Cabana. Nous vous attendons en grand nombre pour célébrer cette belle fête. *Pssst ! N'oubliez pas de revêtir les couleurs officielles du 24 juin : bleu et blanc.*

 En cas de pluie, la programmation est annulée !



LES 4 GARS DU NORD : UN GROUPE MUSICAL QUI DÉMÉNAGE

Pour notre plus grand bonheur, la formation **Les 4 gars du Nord** est de retour parmi nous. Il faut dire que l'an passé leur performance n'avait laissé personne indifférent. Gageons qu'ils sauront nous surprendre, une fois de plus !



RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Nous aimerions doubler le nombre de bénévoles pour passer de 30 à 60 !

Aidez-nous à atteindre cet objectif en participant aux préparatifs de cette grande fête.

Unissons nos voix pour faire de cet événement une réussite.

N'hésitez pas à contacter le plus tôt possible la coordonnatrice des loisirs et de la culture pour plus de détails.



**INFO SUPPLÉMENTAIRE :
ACTIVITÉS TORTILLES
ET FÊTE NATIONALE**
Anne-Marie Braün, coordonnatrice
des loisirs et de la culture
450 563-2505 poste 238
ambraun@saint-hippolyte.ca
www.saint-hippolyte.ca

ACTIVITÉS TORTILLES 2009



LES ACTIVITÉS TORTILLES : UNE FORMULE GAGNANTE DU 29 JUIN AU 14 AOÛT !

Laissez-vous surprendre par la nouvelle programmation d'activités Tortilles. La Municipalité de Saint-Hippolyte vous offre la possibilité de choisir à la carte la ou les journées qui vous conviennent pour un maximum de 4 jours/semaine pour les 7-12 ans et 5 jours/semaine pour les 4-6 ans. Les activités débutent à 9h et se terminent à 16h. Vous pouvez bénéficier de notre service de garde (7h30-9h et 16h-17h30) pour un léger supplément de 5\$/jour ou 20\$/pour la saison. Assurez-vous la tranquillité d'esprit !

LES SORTIES : C'EST AUSSI POUR LES 13-17 ANS !

N'hésitez plus... Votre présence sera la bienvenue parmi nous lors des sorties : Glissades d'eau Saint-Sauveur (30 juin), Cité des jeux du monde (9 juillet), Cascades d'eau Piedmont (14 juillet), L'Astuce (23 juillet), La Ronde (28 juillet / reprise 31 juillet, en cas de pluie), Super Aqua Club (6 août) et Chutes Wilson (11 août). Toutefois, il est important de souligner que ces sorties sont annulées en cas de pluie (sauf La Ronde qui sera reportée). Dans le cas où la Municipalité est dans l'obligation d'annuler la sortie, les participants dans la catégorie 13-17 ans seront remboursés à la fin de la saison.

MOI, JE M'INSCRIS !

Lieu : Les inscriptions se font en personne à l'Hôtel de ville pendant les heures d'ouverture régulières et le 24 juin au Parc Roger-Cabana de 15h à 20h.

Délai à respecter : Nous acceptons les inscriptions jusqu'au mercredi précédent la semaine choisie. Faites vite car les places sont limitées !

Éléments requis lors de l'inscription : photo (format passeport), numéro d'assurance maladie et grandeur.

Chandails Tortilles : Ils sont disponibles, dès maintenant, à l'Hôtel de ville pour aussi peu que 10 \$ chacun et le 24 juin au kiosque Tortilles (Parc Roger-Cabana).

KIOSQUE TORTILLES : 24 JUIN

Cette année, lors des festivités de la Fête nationale, il sera possible de recueillir des informations, d'acheter un chandail Tortilles ou même de faire une inscription sur place ! En effet, un chapiteau Tortilles sera érigé sur le site où une équipe de monitrices sera à votre disposition de 15h à 20h. Elles en profiteront pour faire de l'animation au cours de la journée !

Veillez consulter notre site internet ou notre brochure Info-Loisirs et culture été 2009 pour connaître tous les détails relatifs à la programmation et les politiques en vigueur.

DISCO DES JEUNES

Spécial Hawaïen

VENDREDI, 5 JUIN (7-15 ANS)
ÉCOLE DES HAUTEURS
19H À 22H

D.J. DANIEL SAUVÉ
Animation et prix de présence

COÛT : 5 \$
BONNES VACANCES !



Aline Larocque

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

GRANDE VENTE DE LIVRES

La grande vente annuelle de livres usagés aura lieu à la bibliothèque, vendredi le 3 juillet de 14h à 19h. C'est l'occasion idéale pour dénicher une trouvaille à petit prix. Un rendez-vous à ne pas manquer !

CLUB DE LECTURE DES AVENTURIERS DU LIVRE

L'école est presque terminée... Avis aux jeunes passionnés de 3 à 12 ans : le club de lecture prend la relève du 22 juin au 29 août. Le thème, relié à l'année mondiale de l'astronomie, nous fait découvrir l'espace intergalactique en nous proposant des lectures fascinantes. En plus, il y a des prix à gagner !

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Voici les gagnantes de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur qui s'est déroulée le 23 avril dernier : Aline Larocque s'est méritée une carte cadeau de 25\$ de la librairie Renaud-Bray, Marie Daoust, Stéphanie Michaud et Martine Laval ont gagné un sac écologique parmi les 30 participants. Félicitations !

BIBLIOTHÈQUE DE
SAINT-HIPPOLYTE
871, chemin des Hauteurs
450 224-4137
www.saint-hippolyte.ca

HEURES D'OUVERTURE

Mardi	• 13 h à 19 h
Mercredi	• 9 h à 19 h
Judi	• 13 h à 21 h
Vendredi	• 13 h à 21 h
Samedi	• 9 h à 14 h

NOS ÉLUS



LOUISE LALONDE
FINANCES, DÉLÉGUÉE AUX AÎNÉS
ET TRANSPORT ADAPTÉ



GUY DELORME
INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE



BRUNO LAROCQUE
LOISIRS ET ENVIRONNEMENT



HÉLÈNE NOËL WATIER
CULTURE, BIBLIOTHÈQUE



ROLAND SYLVAIN
TRAVAUX PUBLICS



ROGER BUJEAU
URBANISME

TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF

Le 14 mars dernier monsieur Jean-Pierre Joubert, président du TAC MRC RDN, présentait son rapport annuel 2008. Il nous apprenait que, depuis la fondation de l'organisme en 2004, le TAC a desservi de plus en plus de citoyens dans le domaine du transport adapté et collectif dans les villes de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie.

LES CHIFFRES PARLENT D'EUX MÊME :

PASSAGERS		TOTAL	COURSES		TOTAL	MOYENNE DE GENS PAR COURSE
COLLECTIFS	ADAPTÉS	PASSAGERS	COLLECTIFS	ADAPTÉS	COURSES	
3579	8341	11920	2193	3894	6087	1.96
5943	9656	15599	3575	4334	7909	1.97
5557	12438	17995	3781	5445	9226	1.95
8996	16108	25104	4996	7075	12071	2.08

Soulignons que depuis janvier 2009, les services sont offerts 7 jours par semaine. De plus, il existe un service à l'intérieur d'une même ville, un service de transport inter municipal est en projet. Enfin, pour la ville de Saint-Colomban, un service de transport vers Saint-Canut est désormais offert.

N'hésitez pas à communiquer avec TAC MRC RDN au 450 224-8800 pour tout savoir sur ce service qui croît de jour en jour. Vous pouvez également consulter notre dépliant sur le site de la MRC Rivière-du-Nord au www.mrcrivieredunord.qc.ca en cliquant *mandats et programme*.

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF MRC DE LA RIVIÈRE DU NORD

1272, rue de la Traverse
Prévost, Québec J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8880
Télécopieur : 450 224-2841
Courriel : tacmrcrdn@hotmail.com



ÉLECTION MUNICIPALE 2009

Dans l'éventualité d'une élection municipale, le 1er novembre prochain, la Municipalité de Saint-Hippolyte doit s'assurer les services du personnel nécessaire à la bonne marche de l'élection.

Les candidat(e)s recherché(e)s doivent être intègres et doivent pouvoir assister aux séances de formation qui seront dispensées à cet effet. Une expérience dans ce domaine n'est pas requise.

Les postes à combler sont les suivants :

- Scrutateur / scrutatrice
- Secrétaire
- Préposé(e) à la vérification de l'identité des électeurs
- Préposé(e) aux listes d'électeurs
- Responsable de salle
- Préposé(e) à l'information
- Préposé(e) au maintien de l'ordre

La rémunération du personnel se fera conformément à la Loi.

Nous recevons vos inscriptions à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Hippolyte
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte, Québec J8A 1A1
Téléphone : (450) 563-2505, poste 222
Télécopieur : (450) 563-2362
Courriel : clacroix@saint-hippolyte.ca

Christiane Côté,
Directrice générale et présidente d'élection

